



Arrêté fédéral approuvant le rapport de gestion du Conseil fédéral de l'année 2015

du 15 juin 2016

L'Assemblée fédérale de la Confédération suisse,
vu les rapports du Conseil fédéral du 17 février 2016¹,
arrête:

Art. 1

Le rapport de gestion du Conseil fédéral de l'année 2015 est approuvé.

Art. 2

Le présent arrêté n'est pas sujet au référendum.

Conseil national, 7 juin 2016

La présidente: Christa Markwalder
Le secrétaire: Pierre-Hervé Freléchoz

Conseil des Etats, 15 juin 2016

Le président: Raphaël Comte
La secrétaire: Martina Buol

¹ Non publié dans la FF.

